



Mairie de Villars le Sec

COMPTE RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Lundi 23 septembre 2019 (20h30)

Absents : Mrs M.Quatrehomme, L.Talon

1. Ecole/RPI : bilan rentrée scolaire 2019

114 élèves sont scolarisés au sein du RPI à la rentrée 2019. L'école maternelle de Villars accueille 14 Moyens et 12 Petits.

2. Suivi des travaux communaux

Bilan des travaux réalisés cet été :

- entretien des voies communales réalisés par l'entreprise **Eurovia**
- pose d'un portillon dans la cour de l'école réalisé par **Anthony Talon**
- réparation fissure + crépis de la façade de la mairie réalisé par **Daniel Wolfer**
- remplacement des réglottes d'éclairage à l'école réalisé par **Stiv'elec**

Travaux à finaliser :

- remplacement panneaux signalisation rue de Bure, par le biais du groupement d'achat du conseil départemental auprès de la société **Lacroix**
- clôture de l'école maternelle avant la cessation d'activité annoncée par **Monsieur Anthony Talon**

3. Département : aide aux communes 2020

Un dossier de subvention sera déposé auprès des services du département pour la réfection de l'ensemble des voies communales.

Le conseil municipal accepte cette demande à l'unanimité.

4. Informations et questions diverses

- Monsieur le Maire présente l'état sanitaire de la forêt communale dressé par l'ONF. Une commission bois sera organisée avec Monsieur Bolchert, garde forestier, afin de faire un bilan précis des décisions à prendre en priorité.
- 105 stères de bois de chauffage ont été vendu cette année (**4 515€**). Monsieur Locatelli est acquéreur des 25 stères restant au prix de 33€/stère.

- Comme convenu en juin 2018, l'entreprise Hagmann a exploité la coupe de résineux pour 51,4m³, soit 339,60€ de recettes.
- Suite au décret 2018-1186 qui rend obligatoire la présence d'un défibrillateur automatisé externe dans la plupart des établissements recevant du public, le SDIS du Territoire de Belfort se propose de coordonner un groupement de commandes.
- Un arrêté DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) sera pris conformément à la réglementation départementale.
- Un camion pizza est désormais présent chaque lundi de 17h à 21h devant l'école.
- Le Lieutenant François est le nouveau Commandant la Communauté de brigades de Delle
- Le dossier téléphonie suit son cours : élagage du chemin d'accès réalisé par l'Entreprise Bandelier et remise en état du chemin d'accès réalisé gracieusement par Monsieur Olivier Fridez. Les travaux Free reprennent semaine 39.
- Monsieur le Maire rappelle que le déploiement de la fibre optique sur la commune relève uniquement de la compétence d'Orange, société privée. La commune n'est en aucun cas responsable du suivi et de l'avancée des travaux. Le déploiement de la fibre s'effectue dans les communes d'abord pour les parties enterrées, puis pour les parties aériennes qui nécessitent des études de charge et validation sur tous les poteaux appartenant à Enedis. ***Inscrivez-vous sur orange.fr pour connaître l'arrivée de la fibre à votre domicile. Le délai annoncé de 18 mois étant un délai maximum.***
- Un courrier sera adressé à l'entreprise JLR concernant la mal façon constatée lors de la pose de la porte d'accès extérieure aux toilettes de l'école.
- Un projet de réfection intérieure de l'église est en cours par la paroisse Sainte Anne.
- Une convention de mise à disposition de personnel (Valérie Brochet) sera signée avec la commune de Montbouton. Ceci pour un remplacement durant le congé parental de la secrétaire de mairie actuelle afin d'assurer les travaux de secrétariat généraux (4h/semaine).
- Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'une réunion de lancement concernant le bilan agricole du plan de réduction des pollutions des captages du val de St Dizier. Les exploitants agricoles n'ayant pas été conviés, après concertation et discussions, ceux-ci font désormais partie de ce groupe de travail.
- Communauté de Communes du Sud Territoire : Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la prise de compétence suivante à compter du 1^{er} juillet 2020 : « Etude, construction, entretien et fonctionnement d'équipements et/ou de services culturels et sportifs d'intérêt communautaire, dont le centre aquatique de Delle.

La séance est levée à 22h30.

Le Maire,
Laurent BROCHET.